



Association Valloire Nature Et Avenir
Chalet Pierre Paul
Les Verneys
73450 Valloire
Email : contact@vnea.net
Site Web : <http://vnea.net>

Valloire, le 16 Janvier 2005

Destinataire : Maire de Valloire

Copie Conseil Municipal

Monsieur Gérard Vuillermet
Maire de Valloire
Mairie de Valloire
73450Valloire

Objet: Conditions de location de salle

Monsieur le Maire,

Suite à notre conversation téléphonique du mardi 4 janvier, je vous confirme que notre association a l'intention d'organiser en février et avril des projections gratuites et ouvertes à tous de films liés à l'environnement. Les thèmes que nous avons sélectionnés sont la faune avec les marmottes, la flore avec le jardin du Lautaret et l'apiculture avec la vie des abeilles. Notre but est de contribuer à l'animation de la station et d'inciter des touristes "skieurs" à revenir dans la région durant la saison d'été. Nous avons été surpris d'apprendre que la salle Galibier ou Polyvalente nous serait loué 60 euros la soirée alors que d'autres associations de Valloire ne paient pas la location de ces salles. Nous ne comprenons pas cette différence de traitement. Peut-être s'agit-il d'une erreur ? Je vous serais gré de m'indiquer quelles sont les conditions de location des salles Galibier et Polyvalente.

Dans votre réponse téléphonique, vous m'avez indiqué que le prêt est gratuit uniquement pour les associations subventionnées par la mairie. Je vous serais donc reconnaissant de m'indiquer quelles sont les conditions nécessaires et le processus à suivre pour obtenir ce statut ainsi que le montant de la subvention que nous pourrions en attendre. Ayant déjà conduit une association de Valloire dans le passé, vous n'êtes pas sans connaître l'importance des aspects financiers pour les associations et vous conviendrez que les règles doivent être les mêmes pour tous.

Comme vous me l'avez demandé, je vous rappelle que notre association a pour but de préserver Valloire en tant que station village en veillant au maintien de son caractère authentique et montagnard. Nous nous proposons d'être une force de réflexion et de proposition sur des sujets importants tels que le cadre de vie, les constructions, les paysages, le domaine skiable, les réserves naturelles, le patrimoine culturel, les implications du plan local d'urbanisme et de la « politique » touristique, économique et sociale de la commune. Le bureau de l'association est composé pour l'année 2005 de moi-même, Ignace Michelland (vice président), Marie-France Martin (secrétaire) et Martine Falcoz (trésorière). L'association avait pour l'année 2004 trois cent trente sept adhérents. Les adhésions pour 2005 sont en cours de renouvellement. Plus d'informations et le détail de nos actions sont disponibles sur notre site web (<http://vnea.net>).

Vous m'avez indiqué que notre site web manquait de respect envers vous-même et l'équipe municipale. Comme je vous l'ai dit, je ne pense pas que ce soit le cas et si cela l'était, ceci n'a jamais été notre intention. Notre association respecte le conseil municipal dans son ensemble et souhaite l'établissement de bonnes relations avec la municipalité. Un parcours de notre site web ne m'a pas permis de trouver ce que vous dénoncez. Je vous serais donc reconnaissant de m'indiquer la page web incriminée. Je n'ai pas reçu en effet pas votre fax comme nous en étions convenus (fax : 0476144104 ou 0479590102).

Comme je vous l'ai dit, je constate de votre part une position agressive et critique à notre égard. Je le regrette car, au-delà des conditions de location de salles ou de la parution dans Valloire info (on nous a refusé dernièrement un article dans Valloire info la troisième semaine de Novembre en mettant en avant la date de bouclage) ou bien même de propos discourtois, il me semble que les idées que nous défendons pour Valloire sont justes et justifiées :

- une pause est nécessaire dans le développement de l'immobilier neuf après les constructions de ces dernières années
- un changement est à amorcer autour des événementiels de la station, afin d'éliminer ceux encourageant les loisirs motorisés dans les espaces naturels et d'en développer de nouveaux qui soient conformes avec l'image de station village de charme à laquelle nous adhérons tous.

En tout état de cause, il me semble que ces idées valent bien un débat et que notre association ne mérite pas d'être mis au ban de la station.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Régis de Poortere
Président de l'association
Valloire Nature Et Avenir